

# Titre : Accompagner les assos au quotidien - Laurent Maître, Association Vallée de l'Hérault

Son : [Musique douce au piano]

Texte à l'image : "À travers le travail, il y a beaucoup de choses qui passent." Laurent

Laurent Maitre [Directeur Général de l'Association Vallée de l'Hérault] : Je m'appelle Laurent Maitre, je suis le Directeur Général d'AVH, l'Association Vallée de l'Hérault, qui est une association dont l'objet est l'accompagnement de personnes en situation de handicap, qui gère aujourd'hui une dizaine d'établissements et de services sur le territoire héraultais.

En 1965, la ville de Florensac comptait déjà un établissement pour enfants en situation de handicap, et le directeur de l'époque, Joseph Malavielle, se posait la question de la sortie de ces enfants vers le monde du travail et de la sortie de son institution. Et donc, il a créé une association, une autre association, l'Association de la Vallée de l'Hérault, afin de porter des activités d'aide par le travail. Aujourd'hui, 50 ans après, on poursuit toujours l'objectif de permettre à des personnes en situation de handicap de travailler. AVH, dans ce cadre-là, a choisi d'orienter ses activités professionnelles vers le monde de l'industrie. À ce titre, nous fabriquons des échafaudages, par exemple. Nous fabriquons des planchers scéniques d'arène, de zéniths, des scènes de collectivités locales et territoriales, qui sont fabriquées dans nos ateliers, ce qui implique une grande technicité et un grand savoir-faire des personnes que nous accompagnons, mais aussi des outils de production adaptés à la capacité de produire en masse ce type d'équipement.

Dans la nuit du 17 au 18 février 2019, j'ai reçu un appel de la cheffe de service du foyer "Ma résidence" qui est à proximité de l'ESAT, qui m'a indiqué avoir reçu l'appel d'une veilleuse de nuit qui lui avait indiqué apercevoir des flammes sur le site de production qui jouxte la parcelle du foyer.

Son : [Musique inquiétante]

Laurent Maitre : Donc, je me suis de suite habillé, c'était minuit, minuit et demi, et je suis parti sur le site de production. En sortant de l'autoroute, à dix kilomètres de Florensac, dans la nuit, je voyais le ciel rougeoyer complètement, et là, j'ai pris conscience de l'ampleur des dégâts. En arrivant sur site, les pompiers sont déjà là. 60 sapeurs sont en place et on découvre l'ampleur des dégâts. On a effectivement cinq à six cents mètres carrés d'outils de production qui sont en train de brûler.

Son : [Feu qui crépite]

Laurent Maitre : Dès le lundi matin, la première personne que j'ai contactée, c'est notre correspondante MAIF, Madame Munoz.

Son : [Musique douce]

Albane Munoz [Chargée de relations MAIF] : J'ai immédiatement déclaré le sinistre à notre service de gestion spécialisée qui a, sans délai, désigné l'expert. Dès le lendemain, première réunion d'expertise,

j'étais donc présente aux côtés de notre expert, aux côtés, bien sûr, de notre sociétaire, de l'architecte et de tous les intervenants. Et je crois que ce jour-là, c'est vraiment le jour où ma mission, notre métier d'assureur, le rôle de l'assureur, a pris vraiment du sens pour eux et pour nous. C'était important d'être aux côtés de nos sociétaires dans ces moments difficiles.

Laurent Maitre : On doit dire qu'il y a eu une très grande réactivité des services, et c'est ce qui nous a permis finalement de ne pas arrêter l'activité. Le choix qui était fait à ce moment-là, c'était de dire : "Il faut absolument qu'on permette aux gens de continuer à travailler." Et du coup, la MAIF nous a soutenus dans ce cadre-là, à travers l'expertise de l'expert qui avait été désigné. Et plutôt que de financer une perte éventuelle d'exploitation du fait de l'arrêt de l'activité, ils se sont engagés pour nous permettre de renouveler immédiatement du matériel de production, qui est arrivé dans la semaine qui a suivi, et qui nous a permis de reprendre l'activité en permettant aux gens de continuer à avoir cet accompagnement au quotidien.

À travers le travail, il y a beaucoup de choses qui passent. Il n'y a pas que de la production. Pour les gens qu'on accompagne à travers le travail, il y a une bienveillance, un lien au quotidien, la possibilité d'avoir des réponses à des questions qu'on se pose, d'être rassurés en cas de doute, en cas de difficulté et d'être en lien avec des professionnels de l'accompagnement. On se retrouve assez naturellement dans les valeurs qui sont véhiculées et portées par notre mutuelle, notre assurance, la MAIF. Leur slogan, c'est "assureur militant". Et il existe une forme de militantisme dans notre secteur. Quand on accompagne des personnes en situation de difficulté, en situation de précarité, de fragilité ou de handicap, nos associations ont un rôle militant aussi. L'état d'esprit de l'association, c'est de ne pas se résigner aux difficultés que les personnes que nous accompagnons rencontrent ou aux difficultés que nous rencontrons, et d'être résilients, finalement. Et c'est cette résilience qui permet à l'association d'exister aujourd'hui, 57 ans après sa création, et qui permet de se projeter sur de nouveaux projets qui vont engager l'association pour les 50 prochaines années.

[Logo MAIF]

Texte à l'image : Film réalisé par laboiteafilms.fr

[Logo Lucie 26000]